



Les membres du Congrès qui ont eu accès aux preuves classées secret défense sur la Syrie déclarent qu'elles ne prouvent rien du tout.

Les preuves secrètes du dossier syrien ne parviennent pas à prouver qu'Assad a fait usage d'armes chimiques.

Par [Washington's Blog](#)

Mondialisation.ca, 09 septembre 2013

Région : [États-Unis](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Le dossier de l'administration sur l'usage d'armes chimiques par le gouvernement syrien est extrêmement vague, et d'anciens agents du renseignement déclarent que les informations accessibles au public prouveraient plutôt que le gouvernement syrien n'a pas perpétré ces attaques aux armes chimiques.

L'administration Obama affirme que des documents classés secret défense prouvent que c'est bien le gouvernement Assad qui a perpétré ces attaques.

Mais de nombreux Congressistes qui ont pu lire les documents classés secret défense déclarent qu'ils ne valent pas mieux que la note de synthèse demandant l'intervention armée et... qu'ils ne prouvent rien du tout !

Justin Amash, membre du Congrès, a déclaré la semaine dernière : « *En fait, ce que j'ai entendu lors de la réunion de présentation d'Obama m'a rendue encore plus sceptique sur certains aspects importants du discours Présidentiel en faveur d'une attaque.* »

Il a observé hier, après avoir assisté à une autre réunion confidentielle et avoir examiné plus de documents secrets :

« *Ai assisté à une autre réunion sur la Syrie et passé en revue d'autres documents. Maintenant je suis encore plus sceptique que jamais. Je ne peux croire que notre Président pousse à la guerre.* »

Tom Harkin, membre du Congrès a déclaré : « *Je viens juste d'assister à une réunion confidentielle du Congrès sur la Syrie, et franchement, elle soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Ce que j'ai pu voir présenté par l'Administration m'apparaît de seconde main.* »

Michael burgess, membre du Congrès, a déclaré « *oui, j'ai eu accès aux documents secrets. Il n'y a pas grand-chose.* »

Le site d'informations Yahoo News rapporte :

A titre d'exemple, la députée démocrate du New Hampshire Carol Shea-Porter a quitté jeudi dernier une audience confidentielle en déclarant qu'elle était opposée à toute intervention « *maintenant plus que jamais* ». « *Je pense que nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour rendre ce dossier crédible* » a-t-elle déclaré après la réunion. « *Il semble que nous soyons tous très préoccupé et que la tendance soit au non.* »

Le Sénateur Joe Manchin a annoncé qu'il voterait non pour des frappes en Syrie juste après avoir assisté à une réunion d'information confidentielle du renseignement.

Alan Grayson, membre du Congrès, attire l'attention dans le New York Times :

« Le dossier documentant l'attaque de la Syrie n'est constitué que de 2 documents : un résumé de 4 pages de renseignements non classifiés, et un résumé classifié de 12 pages. Le premier ne fait qu'énumérer des indices de preuves uniquement à charge en faveur d'une attaque. Je ne suis pas autorisé à vous dire ce qui figure dans le second, mais vous pouvez en tirer vos propres conclusions ; [c'est-à-dire que le second résumé n'est pas plus convaincant que le premier de 4 pages rendu public] Jeudi dernier [5 septembre], j'ai demandé au personnel du Comité Parlementaire du Renseignement [House Intelligence Committee] si il y avait d'autres documents à disposition, classés secrets ou non, et leur réponse a été négative. Les notes de synthèse sur les armes chimiques syriennes se fondent sur des centaines de documents sous jacents du renseignement. La note accessible au public cite des interceptions d'appels téléphoniques, des posts sur les « réseaux sociaux » et d'autres documents de ce type, mais aucun de ces documents n'est joint ou même cité in extenso –même pas des reportages vidéo obtenus sur youtube. Quant à savoir si la note de synthèse confidentielle est du même type, bien sûr je ne peux pas la commenter, mais encore une fois, vous pouvez en tirer vos propres conclusions.

Et pourtant nous autres membres du Congrès sommes supposés accepter sans discussion, que les partisans d'une attaque de la Syrie ont correctement décrit les indices sous-jacents, même si ces partisans refusent de nous montrer le moindre d'entre eux, à nous comme au peuple américain. En fait, même pour simplement obtenir l'accès aux documents classés secrets, nous devons franchir une série d'obstacles au delà du raisonnable.

Nous devons descendre dans les entrailles du centre d'accueil des visiteurs du Capitole, jusqu'à une pièce au 4^{ème} sous sol. En vertu d'instructions transmises par le Président du Comité du Renseignement, la prise de note est interdite (1).

Une fois que nous quittons les lieux, il nous est interdit de communiquer avec le public, les médias, nos administrés ou même d'autres membres [du Congrès] sur la note de synthèse classée secrète. Nous ne sommes même pas autorisés à faire quoi que ce soit pour vérifier la validité des informations qui nous ont été présentées. Et encore, ce n'est que la note de synthèse secrète. D'après ce que j'ai compris, le Comité du Renseignement a adressé une demande officielle de droit d'accès aux indices de preuve sous jacents il y a plusieurs jours. Je n'ai pas entendu parler d'une réponse à cette heure. Et franchement, je n'en espère aucune.

En refusant de divulguer les données sous jacentes même aux membres du Congrès, l'administration rend impossible pour quiconque souhaiterait le faire, de juger de façon indépendante si ces affirmations sont correctes ou non. »

En résumé : la course vers la guerre se fonde sur des renseignements biaisés, et rappelle beaucoup l'affaire irakienne.

<http://www.washingtonsblog.com/>

 [Congress Members Who Have Seen Classified Evidence About Syria Say It Fails to Prove Anything](#), 7 septembre 2013

Traduction bluerider

(1) Ndt. Comme l'était celle des équipes qui ont tenté de rassembler en quelques mois la documentation sur les attentats du 11-9, relire Philip Shenon

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Washington's Blog](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [Washington's Blog](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca